

Envoyé : mercredi 3 octobre 2018 10:29
À : Enquete Publique Mairie de Penestin
Objet : SUTTE REUNION PUBLIQUE ZONE CONCHYLICOLE

A L'attention de Mme Souchet Commissaire Enquêtrice pour la zone conchylicole.

Madame,

Nous avons assisté à la réunion du 24 septembre 2018 concernant la zone conchylicole,

Les réponses des intervenants élus et mytiliculteurs ne nous ont pas rassuré sur le bruit, les odeurs, l'exploitation du site, et le devenir de la plage du Maresclé.

Ce projet nous semble surdimensionné pour Pénestin, Les "moules de Pénestin" ne doivent pas être industrialisées.

Nous aurions souhaiter connaître les motifs et les raisons des mytiliculteurs qui ne veulent pas rejoindre cette zone.(absents de cette réunion).

Le cout financier a été étudié afin de minimiser le cout, il faudra le multiplier par deux, rajouter de l'infrastructure routières, un bâtiment fermé de stockage des déchets pour les minimiser les odeurs, des murs anti bruit pour protéger les riverains....

Pour finir la plage du Maresclé, intervention de l'homme sur la nature Quif ? de son devenir (voir les dégats du barrage d'arzal...)

Cordialement

Béatrice et Christian Gicquel

<

Fwd: [1]

Envoyé : mercredi 3 octobre 2018 11:49
À : Enquete Publique Mairie de Penestin
Cc : fabrice durieux
Objet :

Madame Annie-Claude SOUCHET – LE CROM Commissaire Enquêtrice,

Nous avons été sur www.morbihan.gouv.fr/publication/enquete_public/Penestin/Observation_public/ où semblent être consignées toutes les interrogations et les demandes par mail des Pénestinois.

Nous sommes très surpris de ne pas trouver notre mail du 24/09/2018 à 9 h 36 (accusé réception pourtant par Madame DUGUE Patricia de la Mairie de Pénestin et par Monsieur Fabrice DURIEUX de CAP ATLANTIQUE...)

Est-ce juste un oubli ou y en a-t-il d'autres dans ce cas ???

Nous nous permettons de vous le renvoyer une seconde fois.

De plus, nous sommes déçus de constater qu'en plus tout semble organisé pour limiter le nombre de personnes pouvant assister aux différents rassemblements (réunion publique un mardi soir à 18 h et visite du groupement du Logo un mardi matin à 10 h)

En effet, il faut pouvoir se libérer lorsque nous avons un emploi ou lorsque nous sommes des résidents de maison secondaire, ce qui est notre cas pour les 2.

De plus, des plaquettes d'information sur ce projet auraient circulé depuis de nombreuses années ?

Propriétaires depuis 2011, nous n'en avons jamais eu connaissance...

Nous n'avons déjà même pas la chance de trouver le bulletin municipal dans notre boîte aux lettres

Nous, propriétaires de résidence secondaire, ne sommes pourtant pas, il nous semble, quantité négligeable sur l'ensemble de la commune de Pénestin et participons activement à rendre la commune agréable, ne serait-ce déjà que par le biais de nos impôts qui se trouvent surtaxés de ce fait.

Nous sommes étonnés également, à lire certains mails qui restent minoritaires malgré tout, que les personnes les plus favorables à ce projet soient :

1°) des proches de Monsieur le Maire (qui a déclaré lui-même lors de la réunion publique ne plus être là dans 2 ans... !!!!)

2°) des personnes totalement extérieures à notre commune (St Nazaire, La Baule ...)

3°) Monsieur Axel Brière, gérant de la nouvelle société MUSSELLA, créée le 5 août 2016, n'étant pas exploitant mytiliculteur lui-même, mais représentant les mytiliculteurs et ayant surtout besoin d'eux pour son activité...

D'où notre interrogation sur un projet datant de 2003 et qui reste démesuré en 2018...

Par conséquent, nous vous invitons à rencontrer un samedi les habitants des différents villages impactés directement par ce projet (Kerfâlher, Poudrantaïs, Maresclé, etc.)

Bien cordialement,

Véronique & Pascal Marié